

REÇU LE

24 DEC. 2013

Syndicat Mixte Nord Dauphiné

SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINE

1180 Chemin de Rajat

BP 25

38540 HEYRIEUX

N° 13/52

ADOPTION ANTICIPEE DE CREDITS  
D'INVESTISSEMENT POUR 2014

BOURNEVILLE DE VIENNE

23 DEC. 2013

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 28 novembre 2013 s'est réuni en session ordinaire à Hières sur Amby, le 11 décembre de l'an deux mille treize sous la présidence de Monsieur Henri LEVY.

Nombre de membres en exercice : 101 titulaires      Votants : 52

### PRESENTS :

- ❶ - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (13)
- ❷ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (7)
- ❸ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (7)
- ❹ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (10)
- ❺ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (15)

0 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur PINOT Jacques est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Afin de pouvoir assurer la continuité du service pour le paiement des dépenses d'investissement, le code général des collectivités territoriales donne la possibilité d'autoriser le Président à engager, liquider et mandater ces dépenses d'investissement en 2014 dans la limite d'un quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Compte tenu que le vote du budget n'interviendra qu'en mars, je vous demande d'autoriser le Président, conformément à l'article L612-1 du CGCT, à liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite exprimée ci-dessus, en dehors des dépenses liées au remboursement de la dette, soit :

Chapitre	Crédits 2013	Autorisations 2014
21 – Immobilisations corporelles	1 481 000,00	370 250,00
23 – Immobilisations en cours	2 572 663,92	643 165,00
<b>TOTAL</b>	<b>4 053 663,92</b>	<b>1 013 415,00</b>

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 11 décembre 2013**

Henri LEVY,  
Président

